

Rapport d'activité

AYSEN ONEN

Vice-Présidente de FIFCJ

Pendant la période du travail de 2012-2013, comme les dernières années, mon activité s'est centrée sur deux objectifs fondamentaux;

- 1- Travailler sur le plan national , régional et international pour obtenir un meilleur statut légal des femmes,**
- 2- Créer une coopération effective et une amitié profonde entre les juristes de différents pays et entre les membres de FIFCJ.**

Je pense que le rapprochement des juristes de différentes cultures va réaliser plus facilement une résolution commune des problèmes qui naissent sur la scène internationale et nationale et va effacer les préjugés et les idées-fixes qui continuent à exister malheureusement dans la mentalité de certaines personnes.

Pour ces objectifs;

-Sur le plan national, j'ai donné plusieurs conférences sur les droits des femmes et j'ai participé aux séminaires et aux conférences réalisées aux différentes villes de la Turquie.

-Sur le plan international, j'ai voulu " connaître" et , de même, "faire connaître" les différentes cultures des différents pays (de toutes les religions, de toute culture, politique, laïque....) et de mon pays pour créer un monde

sans préjugés, ce qui est d'ailleurs l'objectif de FIFCJ et ce qui devrait être notre objectif commun des femmes juristes.

J'ai participé et j'ai tenu des exposés;

1-au Congrès de Dakar

2-au Bureau de Coimbra

3-à la visite de la Cour Pénale Internationale

4-à la conférence tenue au Barreau de Nice.

J'ai organisé 20-21 Mars 2013, au nom de ma présidence de la Section "Femmes et Droit" du Centre Pénal de la Faculté du Droit de l'Université KULTUR d'ISTANBUL, un symposium sur "La Protection Juridique de la Femme contre la Violence; au niveau International, Régional et National". On a adopté la Déclaration d'Istanbul pour lutter contre la violence. Pour la réalisation des objectifs de la présente Déclaration qui est envoyée au web page de FIFCJ, il est créé, à l'issue du symposium, " le Comité d'Istanbul "qui va continuer ses travaux pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

D'autre part, j'ai présenté avec la plus grande aide et l'immense travail de Mme. Av. Vania Cirese, plusieurs membres à FIFCJ et j'ai continué à attribuer mon appui aux amies Italiennes.

Mon plan du travail pour les années prochaines sera " élargir les rencontres des juristes" à fin de réaliser un monde meilleur au point de vue des droits des femmes , à créer la paix et un monde sans préjugés et à réaliser les objectifs de FIFCJ.
